

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, codes 40 et 66
Hebdomadaires régionaux de Montréal et Lanaudière

Projet Train de l'Est : lien Mascouche-Terrebonne-Repentigny

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE MARDI 9 DÉCEMBRE 2008

Québec, le 26 novembre 2008 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M. Qussaï Samak, président, et de M. Jean-François Longpré, commissaire, tient la première partie de l'audience publique sur le *Projet Train de l'Est : lien Mascouche-Terrebonne-Repentigny par l'Agence métropolitaine de transport*. L'audience publique aura lieu à compter du **mardi 9 décembre 2008 à 19 h** et se tiendra au **Centre récréatif de Repentigny, situé au 740, rue Pontbriand à Repentigny**. Les séances se poursuivront les jours suivants, selon les besoins du public et de la commission.

Les séances de la première partie de l'audience seront diffusées en mode audio et en direct sur le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca.

UNE AUDIENCE EN DEUX PARTIES

1. S'informer

L'audience publique se déroulera en deux parties. En présence du promoteur et des personnes-ressources invitées dans le but de répondre aux questions des participants, la première partie permettra à la population et à la commission de s'informer sur le projet afin d'en prendre connaissance et de mettre en lumière tous ses aspects.

2. S'exprimer

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le mardi 13 janvier 2009, au même endroit, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

La commission dispose d'un délai maximal de quatre mois pour accomplir son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au plus tard le 9 avril 2009, à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M^{me} Line Beauchamp. Par la suite, la ministre dispose de 60 jours pour rendre public le rapport.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les documents relatifs au projet sont mis à la disposition de la population dans les centres de consultation régionaux suivants :

- Bibliothèque de Lachenaie, 3060, chemin Saint-Charles à Terrebonne ;

- Bibliothèque municipale de Repentigny, 1, place d'Évry, Repentigny ;
- Bibliothèque municipale de Mascouche, 3015, avenue des Ancêtres, Mascouche.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 1255, rue Saint-Denis, local A-M100, ainsi que sur le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LE PROJET

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) propose la mise en service du train de l'Est, une nouvelle ligne de train de banlieue desservant l'est de Montréal et le nord-est de la région métropolitaine. Dans ce contexte, le projet à l'étude porte sur la construction d'une voie ferrée de 14,5 km entre le boulevard Céline-Dion, à Charlemagne, et le parc industriel de Mascouche, en utilisant notamment la partie centrale de l'autoroute 640 sur une distance d'environ 8 km. Parmi les objectifs du projet, l'AMT vise notamment à favoriser le développement économique dans la zone d'étude, à améliorer la desserte régionale en transport collectif et, conséquemment, à réduire la congestion routière en période de pointe. Le promoteur aménagerait quatre gares le long du tracé projeté, soit celles de Charlemagne, de Repentigny, de Terrebonne et de Mascouche. De plus, ce projet nécessiterait la construction de structures, notamment un pont ferroviaire pour la traversée de la rivière Mascouche, quelques ouvrages de franchissement de ruisseaux et deux structures d'insertion pour l'accès au terre-plein central de l'autoroute 640. Un passage à niveau serait également ajouté au croisement avec le chemin de la Presqu'Île à Repentigny et un tronçon du boulevard Pierre-Le Gardeur serait réaménagé en pont d'étagement afin de traverser la voie ferrée projetée à Repentigny. Enfin, l'AMT souhaite mettre en service le train de l'Est en décembre 2010 et évalue le coût du projet à 300 millions de dollars, plus ou moins 30 %.

Pour plus ample information, vous pouvez communiquer avec M^{me} Marie-Josée Méthot, coordonnatrice du secrétariat de la commission, ou avec M^{me} Julie Olivier, conseillère en communication, en composant le 418 643-7447 ou, sans frais, le 1 800 463-4732. Vous pouvez également joindre la commission par courrier électronique à l'adresse suivante : trainest@bape.gouv.qc.ca.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le BAPE est un organisme d'information et de consultation publiques qui permet aux citoyens de s'exprimer sur un projet et d'intervenir dans le processus décisionnel menant à l'autorisation ou non d'un projet. Le BAPE accomplit les mandats qui lui sont confiés par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, notamment le mandat d'information et de consultation publiques d'une durée de 45 jours ainsi que celui d'audience publique d'une durée maximale de 4 mois et celui de médiation d'une durée d'environ 2 mois.

Pour donner suite aux demandes d'audience publique qui ont été transmises à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs par les citoyens, groupes, organismes ou municipalités, le BAPE a reçu le mandat de tenir une audience publique sur le *Projet Train de l'Est : lien Mascouche-Terrebonne-Repentigny*.